Grille tarifaire

Entrée en vigueur : 15 juin 2026

Communauto
Ontario (sauf Toronto)

Les prix de l'essence et de l'entretien sont toujours inclus dans nos tarifs, taxes en sus.

Nos forfaits

Les tarifs qui suivent s'appliquent sur tout trajet fait avec un véhicule « en station » et, sous certaines conditions, lorsque vous roulez « en FLEX » (voir **Véhicules FLEX**). Le choix d'un forfait est obligatoire. Un engagement minimum de 12 mois est exigé pour les forfaits comportant un frais d'abonnement mensuel.

	Liberté	Liberté Plus	Économique	Économique Plus	Économique Extra
Frais d'abonnement	**Gratuit**	**5$/mois**	**5$/mois**	**12,50$/mois**	**30$/mois**
Frais d'utilisation des véhicules en station	**14,25$*** **par heure** max 55$ le 1er jour 50$/jour additionel 75 km inclus/trajet + 31¢/km après 75 km	**7,65$*** **par heure** max 50$ le 1er jour 36,50$/jour additionel + 30¢/km (km 1 à 50) 29¢/km après 50 km	**4,65$*** **par heure** max 36,50$/jour + 51¢/km (km 1 à 50) 38¢/km après 50 km	**4,05$*** **par heure** max 30,50$/jour + 43¢/km (km 1 à 50) 34¢/km après 50 km	**3,75$*** **par heure** max 26,50$/jour + 34¢/km
Droit d'adhésion remboursable**	Aucun droit d'adhésion	Aucun droit d'adhésion	500$/abonnement individuel (familial 750$)	500$/abonnement individuel (familial 750$)	500$/abonnement individuel (familial 750$)

* Ajouter 35¢/heure ou 3,50$/jour le samedi et le dimanche.

** Le droit d'adhésion remboursable est non taxable et est entièrement remboursable après un an si vous quittez le service (un préavis de 3 mois est exigé avant remboursement).

Véhicules FLEX

Tout trajet fait avec un véhicule FLEX vous sera automatiquement facturé au prix le plus bas entre les tarifs FLEX indiqués ci-après comparés au coût du trajet calculé aux prix des véhicules en station de votre forfait (voir **Nos forfaits**). Cette comparaison est faite quelle que soit la durée du trajet. Un minimum de 4 heures est cependant facturable même pour les trajets de plus courte durée si le coût finalement appliqué est celui des véhicules en station de votre forfait.

43¢ par minute
14,25$/h, max. 50$/jour
75 km inclus par trajet
31¢/km après 75 km

Quelques exemples avec le forfait Économique Extra pour illustrer la façon de calculer les prix

- Si vous utilisez un véhicule FLEX pendant 15 minutes et roulez 20 km, le prix calculé au tarif FLEX sera de 6,45$ (43¢/minute x 15) versus 21,80$ calculé aux prix du forfait Économique Extra (3,75$/h x 4h + 34¢/km X 20). Comme c'est le prix le plus bas qui l'emporte, ce trajet ne vous coûtera finalement que 6,45$.
- À l'opposé, si vous conservez le véhicule plus longtemps, par exemple si vous utilisez un véhicule FLEX pendant 2 heures et roulez 20 km, c'est le prix calculé au coût du forfait Économique Extra qui s'avérera le plus avantageux. Vous ne paierez donc que 21,80$ (3,75$/h x 4h + 34¢/km X 20). Le même trajet facturé au tarif FLEX vous serait revenu à 28,50$ (14,25$/h x 2h).
- L'économie est encore plus grande si vous conservez le véhicule plus longtemps. Par exemple, pour un trajet de 3 heures/20km, le prix sera toujours de 21,80$, versus 42,75$ (14,25$/h x 3h).

Il n'y a pas de nombre d'heures minimales facturables lorsque vous utilisez un véhicule en station, mais seulement une durée minimale de réservation fixée à 30 minutes. C'est donc dire que les coûts d'utilisation d'un véhicule en station, pour ces trois exemples seraient, respectivement, de 8,67$ (3,75$/h divisé par 2 + 34¢/km x 20), 14,30$ (3,75$/h x 2h + 34¢/km x 20) et 18,05$ (3,75$/h x 3h + 34¢/km x 20).

À partir de 4 heures de durée, **les prix sont généralement les mêmes que vous rouliez en FLEX ou avec un véhicule en station**. C'est généralement le cas sauf les samedis et dimanches car le supplément de 35¢/heure (3,50$/jour) ne s'applique pas lorsque vous roulez « en FLEX ». De plus, les détenteurs d'un forfait Liberté économiseront en roulant en FLEX s'ils utilisent un véhicule plus de 4 heures car le prix maximum du premier jour est inférieur aux tarifs FLEX (50$ versus 55$).

Utilisez notre calculateur en ligne pour tester vos propres scénarios.

Autres frais

- Supplément de 15% sur les prix affichés (temps + km) pour les minifourgonnettes ou les véhicules utilitaires et de 10% pour les véhicules de catégorie familiale. Le supplément s'applique également au tarif Longue distance et au Tarif Travail.
- Un supplément de 10$ par jour additionnel s'applique pour tous trajets de plus de 28 jours.
- Réservations ou modifications de réservation : via l'application ou en ligne : gratuit ; par téléphone : 1,50$ par transaction de 8h à 17h et 2,50$ en soirée.
- Exonération de Dommages collisions : voir ci-après le coût des différentes options de franchise proposées.
- Abonnement familial : 3,75$/mois par conducteur supplémentaire peu importe le forfait Économique choisi.

Voir aussi : Annexe – Pénalités et autres frais.

Avantages des différents forfaits

	Liberté	Liberté Plus	Économique	Économique Plus	Économique Extra
Accès aux véhicules FLEX au prix des véhicules en station de votre forfait si plus avantageux		✓	✓	✓	✓
Accès aux tarifs Longue distance [1]			✓	✓	✓
Tarifs préférentiels pour aller-retours rapides [2]			✓	✓	✓
Abonnement familiaux			✓	✓	✓
Prix réduit à l'achat d'un laissez-passer FLEX			✓	✓✓	✓✓
Temps gratuit entre 1h et 6h lorsque le trajet est facturé au prix des véhicules en station				✓	✓
Tarif Travail [3]					✓

[1] Tarif Longue distance

Pour les trajets qui nécessitent de parcourir beaucoup de kilomètres, Communauto offre à ses usagers inscrits à l'un ou l'autre des forfaits Économique des tarifs forfaitaires à la journée ou à la semaine extrêmement avantageux. Le tarif « Longue distance » vous permet de profiter de prix par kilomètre inférieurs à ceux qui vous seraient normalement facturés au tarif régulier de votre forfait.

Ces prix sont appliqués automatiquement à vos trajets si cela vous revient moins cher d'être facturé de cette façon.

Du 16 octobre au 14 juin (basse saison) :

	Premier jour	Jours additionnels	Par semaine
Prix temps*	46,00 $	37,00 $	220,00 $
Premiers 300 km	29¢/km		
Après 300 km	19¢/km		
	Prix de l'essence inclus		

Du 15 juin au 15 octobre (haute saison) :

	Premier jour	Jours additionnels	Par semaine
Prix temps*	61,00 $	52,00 $	290,00 $
Premiers 300 km	29¢/km		
Après 300 km	19¢/km		
	Prix de l'essence inclus		

* Un supplément de 15 $/h s'applique pour chaque heure excédentaire, jusqu'à concurrence du prix journalier.

[2] Tarifs préférentiels pour aller-retours rapides

Les détenteurs d'un forfait Économique bénéficient **automatiquement** des prix du forfait Liberté Plus lors du calcul du coût du trajet **si cela leur revient moins cher** d'être facturés de cette façon.

Par exemple, si vous faites un aller-retour rapide d'une heure pour déposer quelqu'un et roulez 60 km, ce trajet ne vous coûtera que 25,55$ (prix calculé aux prix du forfait Liberté Plus) au lieu de 33,95$ ou 28,95$, respectivement, selon que vous êtes inscrits au forfait Économique ou Économique Plus. Compte tenu de ses coûts très bas, cet avantage s'applique rarement dans le cas du forfait Économique Extra.

	Liberté Plus	Économique	Économique Plus	Économique Extra
Temps	7,65$/h x 1h	4,65/h x 1h	4,05$/h x 1h	3,75$/h x 1h
Kilomètres	30¢ x 50km +29¢ x 10km	51¢ x 50km +38¢ x 10km	43¢ x 50 km+34¢ x 10km	34¢ x 60 km
Coût total	25,55$	33,95$	28,95$	24,15$

[3] Tarif Travail

Utilisez un véhicule pour un montant forfaitaire de 25$ par jour avec 40 km inclus ! Cette offre exceptionnelle est **réservée aux détenteurs d'un forfait Économique Extra**.

Conditions d'application (automatique)

- 25$ par jour (tarif forfaitaire), 40 km inclus/trajet, 39¢ par km additionnel.
- Disponible du lundi au vendredi seulement.
- Maximum de 10 heures consécutives (si votre trajet dépasse cette durée, il sera entièrement facturé au tarif habituel de votre forfait).
- Une période non-comptabilisée de minuit à 6 heures du matin s'applique (une heure de plus que pour le tarif Économique Extra). Il est donc possible de prendre un véhicule à 17h et de le rapporter à 9h le lendemain matin (soit 16 heures plus tard) et ce, sans supplément.

Spécificités FLEX

- **30 minutes de temps de blocage gratuit**
  Vous pouvez « bloquer » un véhicule FLEX que vous avez repéré pendant 30 minutes, le temps de vous y rendre. Il est possible de répéter la manœuvre une fois pour le même véhicule si vous avez besoin de plus de temps.

- **20 minutes de crédit si vous faites le plein d'essence**
  Un crédit de 20 minutes en temps vous sera attribué pour tout trajet d'une heure ou moins facturé au tarif FLEX si vous avez déboursé au moins 20 $ (taxes incluses) au moment de faire le plein. Dans le cas d'un trajet de moins de 20 minutes, le crédit maximum accordé sera équivalent à la durée du trajet.

- **Jusqu'à 15 minutes pour déneiger un véhicule**
  En hiver, un crédit pouvant aller jusqu'à 15 minutes est alloué pour le déneigement. Concrètement, cela signifie que vous ne commencerez à payer pour votre trajet que lorsque vous commencerez à rouler ou 15 minutes après avoir accédé au véhicule, selon la première de ces éventualités. Le crédit de déneigement est appliqué qu'il ait neigé ou non ce jour-là. Vous ne pouvez cependant obtenir plus d'un crédit de déneigement par jour pour un même véhicule.

Options d'exonération de Dommages collision

La franchise par défaut en cas d'accident (responsable ou non) est de 1000$ et vous est offerte au coût de :

1,35$ au départ du trajet + 1,15$/heure*
Plafonné à 11$/jour et 30$/semaine
*En pratique 1,916666¢/minutes

Les options de rachats de franchise suivantes vous sont également offertes :

Franchise (par événement)*	Coût par conducteur
500 $	14,00$ par mois
0 $	19,50$ par mois

* Accident responsable ou non.

Toutes les options d'exonération de dommage collision, à l'exception de l'option par défaut (1000$ par événement) qui ne comporte pas de frais mensuels, sont offertes en échange d'un engagement minimum de 12 mois. Vous pouvez réduire ces frais en profitant de la protection offerte par la carte de crédit que vous utilisez pour payer vos trajets si celle-ci comprend une assurance dommages (le coût par conducteur tombe alors à 4,50$/mois Pour vous prévaloir de cette offre, sélectionnez l'option lors de votre adhésion ou bien via votre compte en ligne ou sur l'application Communauto.

Laissez-passer FLEX

Forfait	Laissez-passer FLEX Illimité	Laissez-passer FLEX 15 trajets
Économique Extra	65$ par mois	40 $
Économique Plus	75$ par mois	45 $
Économique	85$ par mois	50 $
Liberté Plus	95$ par mois	55 $
Liberté	105$ par mois	60 $

Conditions générales d'utilisation

- Vos trajets éligibles ne deviennent facturables qu'à compter de la 31e minute (75 km inclus par trajet, 31¢ par km additionnel*).
- La gratuité s'applique aux 30 premières minutes facturables du trajet, vous demeurez donc éligible à tous les autres crédits auxquels vous avez droit lorsque vous utilisez un véhicule FLEX : blocage gratuit du véhicule pendant 30 minutes le temps de vous y rendre, crédit de déneigement jusqu'à concurrence de 15 minutes en hiver, crédit de 20 minutes si vous passez à la pompe. Le crédit de relocalisation, cependant, ne s'additionne pas au crédit de 30 minutes auquel vous donne droit votre laissez-passer FLEX. Un seul crédit de 30 minutes peut être accordé par trajet.
- À moins que vous n'ayez choisi l'une des autres options d'exonération de Dommages collision proposées (voir plus haut), les coûts par trajets prévus avec l'option par défaut pour limiter votre responsabilité à 1000$ en cas d'accident s'appliquent.
- L'utilisation d'un laissez-passer peut être suspendue sans droit de crédit, de remboursement ou de prolongation de la période de validité en cas de non-respect des termes du contrat d'abonnement et du Règlement d'utilisation des véhicules (solde en retard, échec de prélèvement, etc.).

Condition spécifique au laissez-passer FLEX Illimité

- Le laissez-passer FLEX est valide pour un mois à compter de sa date d'entrée en vigueur.
- **Utilisation successive des véhicules :** pour profiter à nouveau d'une gratuité de 30 minutes, vous devez allouer une période de 45 minutes après la fin d'un trajet avant de bloquer ou d'utiliser un véhicule à nouveau. Le même délai s'applique pour l'utilisation successive d'un même véhicule par un coabonné ou un conducteur autorisé travaillant pour le même employeur.

Conditions spécifiques aux laissez-passer FLEX 15 trajets

- Le laissez-passer est valable pour 15 trajets.

- Le laissez-passer FLEX 15 trajets ne comporte pas de date de fin.
- C’est à vous de décider si vous souhaitez ou non utiliser votre laissez-passer pour un trajet donné. Vous pouvez l’activer sur n’importe quel trajet (il n’y a pas de restriction).
- Vous pouvez activer votre laissez-passer dès le moment où vous bloquez un véhicule ; il est ensuite possible de le désactiver ou de le réactiver autant de fois que vous le souhaitez pendant aussi longtemps qu’un trajet est en cours. Une fois le véhicule libéré, il n’est plus possible de modifier votre sélection.
- L’usage du laissez-passer est réservé à son détenteur. Dans le cadre d’un abonnement familial ou corporatif, chaque coabonné ou chaque conducteur autorisé doit faire l’acquisition d’un laissez-passer pour profiter de cette offre.

* Prenez note que les laissez-passer FLEX achetés en Ontario sont valables à Ottawa-Gatineau, à Hamilton et à Toronto. Veuillez consulter la grille tarifaire de chacune de ces villes pour connaître le nombre de kilomètres inclus par trajet et les tarifs en vigueur localement.

Date de la dernière mise à jour de ce document : le 17 juin 2026